



ASSOCIATION NORMAN EDMUNDS

## FORMULAIRE DE DON

*Pour mener à bien les actions de notre Association, votre bienfaisance est un soutien précieux. Avec La Covid-19, cette aide solidaire n'a jamais été autant nécessaire. Ouvrant un droit à une déduction fiscale à hauteur de 66% de son montant, votre générosité participera à notre déploiement.*

*Et pourquoi pas, un petit montant mensuel, déductible fiscalement, pour un soutien engagé et porteur ? Le don échelonné permet d'avancer dans les projets fixés et d'en pérenniser les actions dans la durée. Vous pouvez le suspendre à tout moment en nous en informant par mail, courrier ou appel téléphonique.*

### IDENTIFICATION

Prénom :

Nom :

Email :

Société :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

### JE DONNE MAINTENANT

#### MONTANT DU DON LIBRE IMMEDIAT EN €

Moyen de paiement choisi :

- Chèque
- Virement bancaire

### JE DONNE TOUS LES MOIS

#### MONTANT DU DON LIBRE MENSUEL EN €

Moyen de paiement choisi :

- Chèque
- Virement bancaire

---

## Association Norman Edmunds

Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Technoparc – 22, rue Gustave Eiffel - 78300 Poissy – 06 22 46 27 90

Siret : 827 910 217 00013



ASSOCIATION NORMAN EDMUNDS

**a) Si vous êtes un particulier :**

Les dons versés à l'Association ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu. **La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.** (Loi 2001-1275 du 28/12/2001 art 6.1) Pour en bénéficier il faudra joindre à votre déclaration de revenus, le reçu fiscal qui vous sera envoyé par l'Association, à réception de votre don.

*Pour exemple :*

- *Un don de 50 euros ne vous coûtera que 17 €*
- *Un don de 120 euros ne vous coûtera que 40,80 €*

**b) Si vous êtes soumis à l'Impôt sur la Fortune Immobilière :**

**Une exonération de 75% du montant de votre IFI dans la limite de 50000€ est possible.**



En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées uniquement par l'association Norman Edmunds à des fins administratives pour qu'elle puisse enregistrer mon don, m'adresser un reçu fiscal où me contacter au besoin pour de plus amples précisions quant à mon règlement.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, l'association Norman Edmunds s'engage à ne pas divulguer, transmettre, partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles.

---

---

**Association Norman Edmunds**

*Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901*

Technoparc – 22, rue Gustave Eiffel - 78300 Poissy – 06 22 46 27 90

Siret : 827 910 217 00013